



édito

Retraites, tout se joue maintenant !

Augmentation des conflits sociaux sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, sentiment d'injustice sociale très profond, c'est dans ce contexte qu'intervient le début des grandes manœuvres sur le dossier « retraite », avec les réunions bilatérales successives entre les acteurs sociaux et le ministre du Travail M. Woerth le 12 avril et la présentation du rapport du COR le 14 avril au soir.

En travaillant la cohérence et les convergences revendicatives sur Salaires - Emploi - Retraites, la CGT mène campagne pour donner ses repères et faire connaître ses propositions. C'est une exigence sociale pour sortir de la crise.

La CGT a anticipé la campagne de désinformation de la part du gouvernement et du patronat par le dispositif de formation et de journées d'étude de ses militants sur la retraite, qui doit être déployé dans les entreprises.

En décidant d'armer le plus grand nombre de militants, la CGT fait le choix d'anticiper le travail sur les contenus revendicatifs à partir de ses analyses et de ses propositions.

La CGT s'inscrit dans un processus de construction de débats, d'initiatives et d'actions à partir de son identité.

Pour la CGT, les salariés et les militants ont leur mot à dire pour porter la question sur la place publique. C'est pour cela que la CGT axe sa campagne revendicative au plus près du lieu de travail ou de vie, à partir des

les luttes

UD 59 - RKW REMY SA (Saultain)

Face à une direction bornée, refusant l'ouverture d'un vrai dialogue, les salariés ont mené avec détermination leur lutte pendant douze jours.

Le 9 avril, les négociations ont enfin abouti et les salariés ont mis fin à leur mouvement après avoir obtenu :

Une augmentation générale de 2,5 % au 1^{er} mai 2010 ;

Une augmentation générale de 2,5 % au 1^{er} janvier 2011 ;

L'augmentation de la prime d'assiduité qui passe de 40 à 70 euros ;

L'augmentation de la prime de remplacement qui passe de 70 à 110 euros par jour de remplacement en semaine, et à 130 euros par jour le week-end. Ils se sont mobilisés, ils ont gagné !

Victoire sans appel du personnel de l'Agence de Conduite du Réseau Bretagne Ouest (ACRBO) qui a fait reculer la direction d'ERDF qui tente depuis plus d'un an le passage en force

de son projet de fermeture du site de Brest.

Le site ne ferme pas, trois postes sont republiés.

Luttes droits et libertés

La Direction revancharde, pour faire pression sur les salariés, instaurer un climat de peur, avait convoqué, le jeudi 8 avril, à un entretien préalable quatre éducateurs de Saint-Papoul, pour une soi-disant faute, vieille de plus de quatre mois. Un appel à la grève a été lancé dans toute l'association et 150 personnes se sont retrouvées au centre de Saint-Papoul. Très mobilisés, les collègues de tous les établissements de Midi Pyrénées, la profession (l'USD), l'interpro (UL de Castelnaudary et l'UD) ont exigé la levée de toutes les sanctions.

La détermination des manifestants a imposé à la Direction l'abandon des procédures qui en plus fera une lettre d'excuses aux quatre salariés mis en cause

VICTOIRE TOTALE, LA LUTTE PAYE.

réalités et du vécu des salariés le 20 avril.

Il faudra se mobiliser tous ensemble, jeunes et retraités, du privé comme du public, car contrairement à ce que font passer les politiques, ce chapitre du dossier des retraites n'est pas écrit.

Alors écrivons-le résolument à l'offensive dans les temps forts interprofessionnels à partir de notre démarche unitaire.

En cela, le niveau de mobilisation du 1^{er} mai sera déterminant pour les suites.

Annie Fuchet, Patrick Lichau

construction unitaire

UD 42 - Loire

Sur le département de la Loire, nous avons proposé aux organisations syndicales la possibilité d'avoir une initiative commune de mobilisation le 20 avril prochain afin s'appuyer la démarche unitaire confédérale.

Après deux réunions en intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, UNSA, FSU nous sommes tombés d'accord pour porter une expression commune en préfecture le 20 avril qui serait une déclinaison de celle portée au niveau national et à diffuser très largement dans les syndicats et dans des initiatives de déploiement.

Nous organisons deux manifestations à Roanne et Saint-Etienne le 20 avril à l'appel de la CGT (pour le moment).

Les retraités de la Loire en intersyndicale CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FSU, FGR-FP appellent les retraités à s'inscrire dans toutes les actions à venir avec les salariés.

cohérence revendicative

Les personnels hospitaliers refusent la remise en cause de la pénibilité

A l'appel de la CGT, CFDT et Sud, plusieurs milliers d'hospitalier-es ont fait grève et ont manifesté en France les 11 et 30 mars. Ils étaient également présents dans les cortèges du 23 mars lors de la journée professionnelle pour la défense de l'emploi, les salaires et la retraite. La CGT a demandé aux députés de retirer la proposition d'article de loi supprimant la possibilité de départ à la retraite à 55 ans en reconnaissance de la pénibilité. Le personnel ne peut accepter le chantage du gouvernement proposant une maigre revalorisation salariale en reconnaissance de la qualification bac + 3 (des infirmières et autres paramédicaux), contre la suppression de la reconnaissance de la pénibilité : travail de nuit, travail posté, port des patients, produits toxiques, charge émotionnelle (souffrance, mort), responsabilités accrues dans un contexte pénurie organisée de personnels.

La reconnaissance de la pénibilité doit être maintenue et élargie à d'autres professionnel-les de la santé ainsi qu'à tous les salarié-es dont la qualité de vie est diminuée, ou l'espérance de vie moyenne est amputée de plusieurs années.

déploiement

Les élections à la FFMJC «délégués du personnel et comité d'entreprise» se sont déroulées le mardi 7 avril 2010.

82 % des directrices, directeurs de MJC, animateurs-adjoints de direction, répartis sur le territoire national, ainsi que les personnels administratifs et de service des sièges régionaux et national, se sont exprimés.

La CGT progresse et obtient 63 % (+ 15 %) des voix pour le comité d'entreprise et 68 % des voix pour les délégués régionaux du personnel.

info / intox

Le système de retraite français serait trop complexe et manquerait de lisibilité, ce qui serait à l'origine de la perte de confiance...

Le niveau de pension a baissé de manière très significative du fait notamment de l'indexation des pensions sur les prix, et les droits en cours de constitution des futurs retraités se réduisent comme peau de chagrin.

L'instauration, avec la loi Fillon, de rendez-vous tous les 4 ans génère une forme de précarisation légale des droits, puisque chaque rendez-vous se traduit par un durcissement des conditions nécessaires à la constitution d'une retraite à taux plein. De ce fait, la lisibilité, quant à l'âge auquel il sera possible de partir et au revenu qui y sera attaché, ne cesse de se réduire.

Ce sont bien ces deux éléments conjugués, dégradation des pensions et dégradation des droits en cours de constitution qui sont à l'origine de la perte de confiance massive dans le système, telle que l'attestent les dernières enquêtes. On peut en effet constater que cette évolution de l'appréciation des salariés, notamment des plus jeunes, est étroitement corrélée à la mise en oeuvre des réformes.

La réforme de 2010, telle qu'elle semble se profiler, ne risque pas d'améliorer la situation, bien au contraire.

Le seul moyen de restaurer la confiance, condition indispensable au maintien et au développement de la répartition solidaire, est de garantir à chacun des droits et des garanties qui soient au niveau attendu par la grande majorité des salariés.